

« Les fruits amers du Lot-et-Garonne »

(documentaire 52 mn-France-1992)

Notes à propos du film

Un film conçu et réalisé par Matthieu SAMEL.

Une coproduction Fin'Amors Films/Multimédia.

Avec le concours du Conseil Régional d'Aquitaine (Aquitaine Nouvelles Communications).

Distribution : Les Films du Sampan

La communauté indochinoise de Sainte-Livrade (47)

Le Cap-Saint-Jacques - 28 avril 1956 -

Cette date marque l'embarquement du dernier soldat du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême Orient (CEFEO) créé en 1946 à l'initiative du Général de Gaulle : elle devait marquer la fin de la colonisation par la France des pays d'Indochine Orientale selon les termes des accords signés à Genève dans la nuit du 20 juillet 1954 par Pierre Mendès-France. Etaient concernés la colonie que fut le Vietnam ainsi que les protectorats du Laos et du Cambodge.

A cette date et depuis Diên Biên Phù (7 mai 1954) et les accords de Genève, déjà une bonne partie de ceux qu'on appelait les « Français d'Indochine » avaient pris le chemin de la métropole. D'autres allaient suivre au cours d'un long rapatriement étalé sur plus de dix ans. Pour les uns, ce ne fut qu'un retour, pour les autres, un véritable exode.

Un certain nombre de ces rapatriés étaient en effet d'origine asiatique ou mixte : Eurasiens, Vietnamiens naturalisés, Indiens des Comptoirs établis en Indochine et épouses vietnamiennes, laotiennes, cambodgiennes ou chinoises...

De langue maternelle et de culture native non européennes, acculturés à des degrés divers mais rarement assimilés, leur venue en France fut ressentie très souvent comme un exil, une expatriation, surtout chez les femmes. A ceux de ces dépayés, de ces naufragés de la colonisation, qui arrivaient, chargés de familles nombreuses -ce fut le cas le plus fréquent- et qui ne disposaient pas de ressources suffisantes, l'Etat s'est vu dans l'obligation d'apporter son aide. Des centres d'accueil furent ouverts à partir de mars 1955 dont plus de dix ans après, deux existaient encore : celui de Noyant-d'Allier (Allier) et celui de Sainte-Livrade dans le Lot-et-Garonne. Aujourd'hui, seul ce dernier bastion conserve toujours son statut de centre d'accueil malgré le transfert de compétence à la municipalité locale quant à sa gestion.

Dans celui-ci ont été regroupées depuis 1962, les familles indochinoises les plus difficiles à intégrer

en milieu ouvert, celles dont le chef de famille se trouve dans l'incapacité de travailler, au moins dans un travail permanent, qu'il soit trop âgé, invalide ou malade, ou qu'il s'agisse d'une veuve ou d'une mère célibataire chargée de nombreux enfants.

On y compte aujourd'hui un peu moins d'une centaine de personnes ayants droit dont une très forte majorité de femmes (environ 90%).

Le centre d'accueil de Français d'Indochine de Sainte-Livrade.

Telle est sa dénomination officielle -dans le pays, on parle plus couramment du « camp des Chinois » -, il a été installé dans un ancien camp militaire, sur les bords du Lot, à quelques deux kilomètres de l'agglomération, une petite ville de quelques 6500 habitants à 30 kilomètres d'Agen, parmi les vergers de prunes et autres champs de culture maraîchère dont on compte désormais les cultures exotiques : concombres amers, liserons d'eau, piments et autres courges. La présence de la communauté indochinoise n'y est pas pour rien : certains producteurs locaux ont ainsi fait fortune.

Le centre forme un ensemble bien distinct du reste de la commune, presque à lui seul un village où se sont reconstitués en partie les cadres matériels et socio-culturels de la vie indochinoise, avec une très forte prépondérance des éléments vietnamiens, les rapatriés d'autres origines étant très minoritaires. Enclos par une haie de thuyas formant écran pour une partie, par un grillage pour une autre, le camp possède son administration propre, sa permanence médicale, ses commerces, sa chapelle catholique et enfin ses deux lieux de culte bouddhique. D'autres lieux, les habitations elles-mêmes, abritent des temples d'un culte sino-vietnamien d'inspiration taoïste, culte pouvant s'apparenter à un culte de possession qu'on appelle "*len dong*".

Si, en effet, les habitants du camp sont en majorité catholiques, d'un catholicisme surtout d'identification aux Français par lequel ils espèrent, consciemment ou inconsciemment, être reconnus comme des citoyens français à part entière, leur pratique laisse souvent subsister des croyances religieuses traditionnelles et populaires du Vietnam. Les fidèles des divinités du Vietnam, essentiellement des femmes et d'un certain âge, en ont apporté avec eux les cultes et les perpétuent, transplantés mais vivaces. Les lieux de culte de Sainte-Livrade sont ainsi devenus des centres de la vie religieuse de bon nombre de Vietnamiens, de langue et de culture sinon de citoyenneté, en France.

En français, on parle surtout de pagode. En vietnamien, on dit soit *chùa*, soit *dên*. Le premier désigne le temple bouddhique alors que le second désigne le temple des Génies, des Esprits. En fait, le temple de Sainte-Livrade abrite les deux cultes. Ils cohabitent et coexistent dans la pratique et les croyances des fidèles.

Le lieu de vie : ses habitants et leur mode de vie :

Aujourd'hui, la centaine d'ayants droit du CAFI côtoient désormais une population hétéroclite et souvent défavorisée.

La population du centre est surtout constituée d'ethnies apparentées à la culture vietnamienne à côté desquelles on note des Eurasiens, des Afrasiens ou des Indovietnamiens.

Au sein de cette même population, les adultes de culture vietnamienne très marquée ont subi une acculturation plus ou moins importante.

En effet, très peu parlent couramment le Français. La plupart utilisent avec plus ou moins d'aisance un vocabulaire français sur une syntaxe vietnamienne, leur permettant de se faire comprendre au marché, chez les commerçants.

L'habit traditionnel composé du pantalon de soie ou de satin (*quan nhung*), la tunique (*ao dai*), le chapeau conique (*non*) sont encore portés quotidiennement par les femmes adultes.

La cuisine est restée très vietnamienne et les traditions culinaires sont respectées dans pratiquement tous les foyers : *nuoc mam*, riz, thé,... et dans les jardinets du centre, on trouve encore de nombreuses plantes vietnamiennes : concombres amers, liserons d'eau, piments et autres plantes aromatiques.

Il en est de même pour la façon de marcher, de se servir de ses doigts, la position assise ou accroupie pour travailler, la manière de porter les enfants sur la hanche,...

Quant à la religion, les bouddhistes demeurent les moins acculturés, le bouddhisme leur servant de refuge alors que le catholicisme est depuis toujours considéré comme procédant de l'identification aux colons français. Il n'existe cependant aucune animosité ni antagonisme entre les différentes pratiques.

Mes intentions :

Je ne veux pas faire ce film pour accuser qui que ce soit : à l'image des sujets qui ont consenti de figurer face à la caméra, je ne veux pas dire ce qu'il faut penser. Il s'agit de donner à voir pour donner à réfléchir.

Il ne transparait donc aucun ressentiment bien que mes propres parents aient eu à subir les affres d'un arrêté, l'arrêté Morlot (20 mai 1959) qui a fait d'eux et de leurs pairs des êtres disciplinés, craintifs et soumis.

Le film : "Les fruits amers du Lot-et-Garonne"(1992)

La communauté indochinoise ou ce qu'il en reste...

Au delà de la mémoire qu'il est susceptible de constituer, ce film procède d'une réflexion quant à la situation de ceux qu'on appelle *les Rapatriés d'Indochine* encore installés au Centre d'Accueil des Français d'Indochine -le CAFI- de Sainte-Livrade en Lot-et-Garonne.

Il pose le problème de la transplantation d'une population consécutive à une période coloniale : il s'agit de surcroît d'une population d'origine ethnique non européenne.

Il montre la manière dont ces rapatriés ont reproduit les cadres matériels et socio-culturels de la vie indochinoise sur la terre d'adoption : condition sine qua non de leur survie. On pourra ainsi remarquer la tendance grégaire caractéristique des populations déplacées.

Le film illustre un effet pervers de la colonisation par la France des pays d'Indochine Orientale : il constitue à la fois une illustration des conséquences directes de Diên Biên Phù et des Accords de Genève, lesquels ont conclu en une partition du Vietnam en deux zones de part et d'autre du 17eme parallèle ainsi qu'au retrait du Corps Expéditionnaire français d'Extrême-Orient du territoire d'Indochine (jusqu'à fin avril 1956).

Enfin, il décrit la vie de ces Français pas tout à fait comme les autres, quelques 40 années après leur "retour" sur la métropole. Il tente, dans le même temps, de lever le voile sur le sentiment de repli sur soi inspiré par les membres de cette minorité ethnique.

Il laisse ainsi entrevoir une hypothèse quant à l'avenir des sujets en question...

Matthieu SAMEL (Mars 1992)